



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Comptes 2009 de l'Etat de Vaud : la fin du découvert

**Les comptes 2009 de l'Etat de Vaud se soldent par un excédent de 378,7 millions. Ce résultat est dû à une bonne tenue des recettes fiscales et à la poursuite de la politique de maîtrise des charges. Il inclut des amortissements extraordinaires qui permettent de résorber entièrement le découvert grevant le bilan de l'Etat depuis 18 ans. Dans ces conditions, le Canton peut financer une série de mesures en faveur des infrastructures, de l'économie, de l'environnement, de la formation et du social.**

C'est le cinquième exercice positif après quinze ans de déficits. La maîtrise des charges se confirme: les dépenses de fonctionnement sont inférieures de 27 millions à la prévision budgétaire. Elles augmentent de 270 millions, soit 3,7% par rapport à l'exercice 2008, dont 82 millions proviennent de la croissance de la masse salariale. Le résultat comprend des écritures de bouclage pour 572 millions, dont 291 sont affectés à l'amortissement du découvert, en plus des 280 millions prévus au budget. Le total des charges brutes s'élève ainsi à 7943,3 millions.

Les revenus atteignent 8322 millions, d'où un excédent de 378,7 millions proche de celui de l'an dernier (370 millions). Cette croissance provient pour les deux tiers de l'augmentation des recettes fiscales. Elle résulte pour une part de la croissance démographique exceptionnelle du canton (+29'000 habitants entre 2008 et 2009), et d'une série de facteurs techniques et comptables. Elle montre d'autre part que le tissu économique vaudois a relativement bien résisté à la crise, la dégradation des résultats des entreprises se révélant moins marquée que prévue au moment de l'élaboration du budget.

Avec la résorption complète du découvert, les comptes 2009 présentent également une nouvelle réduction de la dette qui est ramenée à moins de 2,5 milliards, entraînant ainsi une diminution de 16 millions de la charge d'intérêts. En marge des comptes de l'exercice, le Conseil d'Etat livre un bilan intermédiaire du plan de relance 2009-2010 visant à soutenir l'économie et contenir les effets de la crise. Il en ressort que toutes les mesures annoncées en avril dernier pour un coût total de 485 millions sont déjà réalisées ou en cours.

Se fondant sur le bon résultat des comptes, l'avancée du dispositif de relance et l'évolution conjoncturelle favorable, le Conseil d'Etat proposera au Grand Conseil une

série de onze mesures structurelles pour un effet financier global de quelque 85 millions. Ces mesures concernent les infrastructures, l'économie, l'environnement, la formation et la politique sociale du Canton. Elles prévoient notamment des investissements pour le réseau routier et pour la construction du nouveau parlement, un plan visant la réindustrialisation des régions périphériques, des actions pour promouvoir les énergies renouvelables, une réduction de l'impôt sur le capital touchant 21'000 entreprises vaudoises, ainsi que des mesures contre la précarisation des familles, des personnes âgées et des chômeurs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 mars 2010

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat et chef du DFIRE, 021 316 20 01 Dossier complet sur [www.vd.ch](http://www.vd.ch)

### **TÉLÉCHARGEMENT(S)**

[Comptes 2009 présentation](#)

[Comptes 2009 annexes](#)